



Epreuve pratique - Quelques précisions

publié le 03/01/2008 - mis à jour le 10/01/2008

Descriptif :

STG CFE - épreuve pratique - conseils de préparation

Sommaire :

- Les fiches d'étude et de projet :
- Pour l'étude :
- Pour le projet :

Lors de la journée académique de formation d'octobre 2007, quelques précisions ont été apportées :

● Les fiches d'étude et de projet :

Les fiches des élèves, pour être validées, ne doivent comporter que la signature du professeur sans autre annotation (si le professeur estime qu'il ne s'agit pas du travail de l'élève par exemple, son absence de signature suffit pour ne pas valider la fiche, **aucun commentaire ne doit être ajouté**).

Pour la partie calendrier, le temps à indiquer est le temps passé en classe uniquement. Attention, les 12h pour l'étude et les 16h pour le projet ne sont que des temps indicatifs (mais non obligatoires).

● Pour l'étude :

- ▶ Faire en sorte que les élèves aient des sujets d'étude différents.
- ▶ l'élève doit indiquer toutes les démarches (recherches, prises de contacts, ...) même celles qui n'ont pas abouti.
- ▶ l'entraînement à l'étude doit se faire dès la classe de première.
- ▶ un effort doit être fait sur la recherche d'une problématique
- ▶ afin de travailler sur la démarche de recherche, le documentaliste peut intervenir. Un outil comme Motbis (thésaurus) peut également être utilisé.

○ L'évaluation par le jury :

- ▶ c'est la démarche qui est notée.
- ▶ Les documents à fournir par le candidat sont : la fiche, la synthèse et les documents utilisés. (attention, ces documents doivent être rendus au candidat à la fin de l'interrogation)
- ▶ Il y a trois questions à se poser pour évaluer : Est-ce juste ? Est-ce compréhensible ? Est-ce structuré ?

● Pour le projet :

Quel est le rôle du professeur ?

- ▶ valider la méthodologie.
- ▶ s'assurer de la pertinence des résultats, et des propositions.
- ▶ valider la constitution du dossier (signature).